

Une politique documentaire sans budget ?

Message de Dominique Baudin sur ADBU-Forum, 26 septembre 2012

Bonjour,

comme tant d'autres établissements, la BU-Paris-13 se trouve dans l'incapacité d'acquérir la moindre documentation destinée aux étudiants des niveaux L1 à M1 (documentation dite « de niveau pédagogique » ou « de niveau formation ») depuis le 1^{er} juillet 2011 car tous, absolument tous, les crédits disponibles ont été engloutis par les abonnements aux bouquets électroniques, dont les 4/5^{es} au moins sont de niveau « recherche ».

Trois causes bien connues à cette situation :

- augmentation constante des coûts des abonnements en question ;
- diminution significative du budget de la BU (moins 27 % ces deux dernières années) qui était déjà nettement insuffisant auparavant (environ 1,25 M€ jusqu'en 2010, dont environ 1 M€ pour les acquisitions documentaires pour des besoins estimés à minima au double environ) ;
- absence de mutualisation du financement de ces ressources entre la BU et les labos, héritée de mes prédécesseurs et quasiment impossible pour l'instant à rattraper en période de vaches maigres.

Depuis plus d'un an, nous (c'est-à-dire tous les membres de l'équipe de direction de la BU) n'avons pas ménagé nos efforts pour tenter de remédier à cette situation. Nous avons bénéficié de débats conséquents (plus d'une heure) devant les conseils centraux (CEVU et CS) ainsi que lors de réunions de directeurs des composantes, sans oublier des dizaines d'entrevues avec les responsables de laboratoires et les responsables pédagogiques des filières, et plus généralement avec tout enseignant-chercheur ouvert à la discussion sur ce thème.

En dehors des constats habituels, le point fort, qui revient constamment dans les propos des membres de la communauté universitaire, réside dans l'étonnement devant le mode de calcul du montant de l'abonnement, qui – dans la plupart des cas des plus coûteux – est appuyé d'une manière ou d'une autre sur le nombre d'étudiants inscrits (les « FTE » – voir le rapport Carbone de l'IGB). Pratiquement tous les universitaires, de toutes les disciplines, s'étonnent devant ce critère, car il est pour elles et eux évident que la documentation scientifique de haut niveau n'est utilisée que par des chercheurs de la-

boratoire, et est en tout cas de très très peu d'utilité dans les cursus L1-L3, tant à cause de la barrière de la langue (anglaise dans la plupart des cas) que de la barrière scientifique (d'après les enseignants, un étudiant en L1 n'a absolument pas les connaissances indispensables pour lire et comprendre ce type d'articles). Un éminent chercheur du secteur médical nous a par ailleurs fait remarquer que même un chirurgien praticien de très haut niveau ne lirait pas ce type de revues s'il ne fait pas de recherche...

En tout état de cause, dans le cas particulier de l'université Paris-13 (qui couvre tous les champs disciplinaires), tous les enseignants de toutes les disciplines nous ont fait remarquer que le niveau culturel de l'écrasante majorité de nos étudiant-e-s L1-L3 excluait d'emblée tout recours pédagogique autre que ponctuel à ce type de documentation de niveau recherche (ce qui n'exclut bien évidemment pas le recours à la documentation sur support électronique de niveau L1-M1, qui existe aussi, mais c'est un autre débat).

À l'heure où nous en arrivons à réfléchir à l'abandon des bouquets les plus « canoniques » (y compris Elsevier), ces observations ne peuvent être balayées à la légère.

Petit retour en arrière : comme de nombreux autres collègues, j'ai fait partie de la troupe des « évangélistes » partis en « croisade » dans les années quatre-vingt pour « catéchiser » le monde universitaire et le « convertir » à la documentation électronique. Du côté des bibliothèques, nous étions convaincus d'une part de dégager ainsi de substantielles économies, d'autre part de faciliter considérablement l'accès à des gisements documentaires sans commune mesure avec ce dont nous disposions. Du côté des enseignants, l'optimisme était de rigueur : les étudiants allaient se mettre sérieusement à la lecture en anglais, les enseignants à l'utilisation des supports informatisés, et les éditeurs finiraient par offrir des produits pour tous les niveaux universitaires dans toutes les disciplines.

Trente ans plus tard, le bilan est mitigé. Un public étudiant comme celui de l'université Paris-13 ne lit pas l'anglais couramment, les ressources électroniques disponibles pour les niveaux L1-M1 existent mais ne sont grosso modo pas incluses dans les bouquets du type Elsevier qui se limitent à la recherche pointue, le coût de ces ressources est – toujours dans le cas particulier de P13 – sans commune me-

sure avec son utilisation réelle dans les labos. Dans le contexte créé par la LRU et les RCE, la BU n'a plus de budget fléchi et figure bien sûr au premier rang des variables d'ajustement sacrificiables ; les labos en revanche bénéficient des revenus de contrats de recherche de toute nature, de crédits en provenance des EPST, de subventions diverses. Loin d'être des variables d'ajustement, ils sont littéralement sanctuarisés, si ce n'est béatifiés...

Dans ces conditions, nous formulons trois propositions auprès des instances de l'université :

a – La documentation de haut niveau de spécialisation utilisée par les seuls chercheurs d'un labo particulier devrait être financée exclusivement par ce labo ou son EPST de rattachement (CNRS, INSERM, INRA, etc.), quitte à recourir au « pay per view » et à n'être accessible qu'à un très petit nombre de personnes.

b – La documentation de haut niveau de spécialisation servant à de nombreux laboratoires et doctorants non rattachés à des labos (cas rarissime dans les sciences dites exactes et médicales) ;

b1 - pourrait être prise en charge partiellement par la BU dans le cadre d'un financement mutualisé avec les labos ;

b2 - ne devrait en aucun cas être facturée sur la base du nombre global d'étudiants inscrits dans l'université mais uniquement sur le nombre d'utilisateurs réels ;

b3 - ne doit pas écarter le recours au « pay per view ».

c – La BU centrerait son attention sur la couverture des besoins documentaires des niveaux L1 à M1 et sur la préparation des concours de niveau supérieur à M1 ; le montant des versements effectués par les étudiants lors de leur inscription (soit environ 32 euros) serait « sanctuarisé » et ne pourrait servir qu'à l'acquisition de ce type de documentation (qu'elle soit électronique ou imprimée).

Concrètement, à moins d'une forte participation (supérieure à 50 %) des labos dans le cadre d'une mutualisation des coûts, la BU ne se chargerait plus d'abonnements à des bouquets comme Elsevier, dont les enseignants nous garantissent qu'ils ne servent à rien aux étudiant-e-s.

Question : avez-vous le même type de démarche dans vos établissements ???